



notification Hadopi ,comment y repondre

Par **carcan65**, le **02/08/2021** à **12:21**

Bonjour Mesdames,messieurs ,

J'ai reçu un notification hadopi ,et je ne suis pas de nationalité Francaise . Donc les finesses de la voie a suivre dans ce parcours judiciare me manquent un peu (meme beaucoup) . Est-ce que je peut suivre un defense sincère (droit a la culture ,droit de copy) ou dois je me prevoir de repondre dans le sense d'ignorer le notification et de plaider non coupable. Peut je faire acte de ma situation sociale (retraité (sans indemnisation,puisque chomeur de tres longue periode) et souffrant d'un spondyl-arthrite ankylosante aussi de longue date) comme circumstance atténuante.Que pouvez vous me donner comme conseil dans cette matiere !
Merci a vous !

Par **Marck.ESP**, le **02/08/2021** à **12:36**

Bonjour

Votre premier message était bien enregistré, je vous ai mis un petit mot.

Par **carcan65**, le **02/08/2021** à **12:40**

Bonjour monsieur il s'agit plutot de telechargement banal de musique sur un site de torrent ,donc je m' imagine du copyright . C'est pas un recommandation mais d'une notification. Merci a vous

Par **P.M.**, le **02/08/2021** à **12:50**

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci](#) auquel j'ai répondu...

Par **Marck.ESP**, le **02/08/2021** à **14:53**

Merci pour cette réponse,

Si vous recevez une notification, c'est qu'il y a eu un suivi de vos connexions

Je vous conseille de lire ceci, où l'on vous indique aussi quelle attitude adopter.

[https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/telechargement-illegal-hadopi-
quelles-regles](https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/telechargement-illegal-hadopi-
quelles-regles)